



INFO* Parents

2021-2022

Juillet 2022

Chers Parents,

Ces dernières semaines, la vie scolaire a retrouvé ses couleurs ! Tandis que plus de la moitié des élèves vivaient une semaine à l'heure du cirque avec Gomette et Gabatcho, d'autres sont partis en camp, ont participé à des semaines spéciales, ont vécu une jolie course d'école ou une sortie à la piscine. Pour terminer l'année scolaire sur cette belle énergie, nous avons même pu nous retrouver tous ensemble pour cette journée de clôture.

Vous trouverez dans cette dernière INFO Parents 2021-2022 quelques retours sur l'année écoulée ainsi que quelques premières infos générales sur l'année scolaire prochaine.

Au nom de toute l'équipe enseignante et administrative, je vous souhaite un été joyeux.

Viviane Chanex, directrice

Cirque Gomette et Gabatcho : édition 2022

Les élèves qui ont participé à leur semaine de cirque ont vécu une très belle expérience sportive et humaine. Avec le spectacle du vendredi soir, vous avez pu la partager avec eux. En organisant une buvette, le **Conseil des parents** a rendu ces soirées encore plus festives. **Un grand merci** à eux, ainsi qu'à tous ceux d'entre vous qui ont apporté leur aide.

Un bal de rentrée pour les 5^H à 8^H

Pour bien démarrer l'année scolaire 2022-2023, le Conseil des parents invite tous les futurs élèves de 5^H à 8^H à un grand « **bal de rentrée** ». Ce dernier aura lieu le **vendredi soir 26 août**, dans la grande salle de Léchelles, de 18 heures à 21 heures. Les enfants seront sous la surveillance des « chaperons » du Conseil des parents et pendant qu'ils profiteront de leur soirée avec leurs camarades, vous pourrez vous retrouver juste à côté, à la **buvette du foot**, pour partager un verre ou un en-cas. Vous recevrez bientôt de plus amples informations via Klapp.



Des travailleurs sociaux au service de notre école primaire

Dès la rentrée scolaire 2022-2023, les cercles scolaires primaires de la Broye accueilleront des **travailleurs sociaux en milieu scolaire** (TSS) dans leurs établissements.

Le travail social en milieu scolaire :

- s'adresse aux élèves rencontrant **différentes difficultés** (scolaire, sociale, familiale, personnelle ou relationnelle)
- **accompagne, soutient, oriente** aussi bien les **élèves** que leurs **parents**, les **enseignant-e-s** ou encore la **direction de l'école**
- participe au maintien d'un **climat scolaire de qualité**
- favorise **l'apprentissage et l'intégration sociale** des élèves

Cet accompagnement peut intervenir suite à une demande des enseignant-e-s, de la direction de l'école ou des parents.

Jours JOKER

Dès la rentrée scolaire prochaine, les **jours JOKER** entreront en vigueur dans notre canton. Cela signifie que vous serez autorisés à prendre congé pour votre enfant durant **quatre demi-jours par année scolaire** hors motifs listés par la loi scolaire. Toutefois, ces congés JOKER seront **soumis à quelques conditions**, que je vous transmettrai à la rentrée scolaire, tout comme les modalités d'annonce.

Communication : KLAPP et bulletin d'information

Dès le **16 août**, votre enfant sera **automatiquement** attribué-e à sa nouvelle classe sur notre application Klapp. Vous pourrez ainsi correspondre avec son ou ses enseignant-e-s dès cette date-là.

Vous retrouverez également notre **bulletin d'information 2022-2023** en téléchargement sur le site internet de l'école selon le même délai.

Les informations relatives aux **transports scolaires** sont envoyés par Klapp dans le courant de la semaine prochaine.

Modification de vos données personnelles : petit rappel

En cas de **changement de numéro de téléphone, d'adresse mail ou d'adresse postale**, merci d'en informer le secrétariat scolaire via le site internet. Pour cela, il suffit de cliquer sur l'icône « **Annoncer un changement** » que vous trouverez en bas à gauche sur notre page d'accueil. Cela facilite grandement notre travail administratif et nous vous en remercions.

Devoirs surveillés

Les **inscriptions** pour les devoirs surveillés vous parviendront **dès le 16 août** et se feront via un **formulaire en ligne**, à compléter jusqu'à la rentrée scolaire. Vous recevrez une information détaillée ainsi que les conditions particulières à ce service organisé par la commune de Belmont-Broye.



Toutes les infos sur le site de l'école <https://cs.belmont-broye.ch>